



# Recherche en bref



## ATTITUDES FAVORABLES AUX INFRACTIONS SEXUELLES : DES INDICATEURS PRÉVISIONNELS DE LA RÉCIDIVE

**Question :** Les attitudes favorables aux infractions sexuelles sont-elles des indicateurs prévisionnels de la récidive chez les délinquants sexuels?

**Contexte :** La gestion efficace du risque posé par les délinquants sexuels nécessite une compréhension des facteurs menant à la dépendance. Dans les documents de psychologie générale, les attitudes sont des indicateurs prévisionnels du comportement, mais pas de façon aussi évidente que certains le croient. Par conséquent, il est important de savoir dans quelle mesure les évaluations des attitudes permettent de prédire le risque chez les délinquants sexuels.

Selon des recherches antérieures, les attitudes propices à la criminalité sont des indicateurs prévisionnels de la récidive chez les délinquants en général, mais il reste beaucoup à apprendre. Les attitudes favorables aux infractions sexuelles, en particulier, peuvent être difficiles à évaluer en raison de la forte stigmatisation sociale associée à ce type de crime.

Un autre défi est celui lié au fait que le terme « attitudes » est défini différemment par différentes personnes. Même les chercheurs ne sont pas uniformes dans leur définition du terme. Une étude a été entreprise, laquelle était axée sur les

convictions relativement durables selon lesquelles les infractions sexuelles sont acceptables (p. ex. les enfants ne souffrent pas de relations sexuelles avec des adultes; certaines femmes aiment être violées). Ont été exclues de l'étude les justifications a posteriori relatives aux comportements délinquants qui visent à rejeter ou à minimiser la responsabilité criminelle des délinquants (p. ex. « je ne voulais pas faire cela; j'étais ivre »).

Les attitudes relatives aux infractions sexuelles occupent une place importante dans la plupart des théories sur les infractions sexuelles, et elles sont souvent ciblées dans le cadre des traitements. Le fait de savoir quelles attitudes sont les plus problématiques pourrait améliorer les pratiques d'évaluation et de traitement.

**Méthode :** Un examen exhaustif de la documentation a été réalisé et a permis de recenser 45 études portant sur la relation entre un ou plusieurs mesures des attitudes favorables aux infractions sexuelles et à la récidive sexuelle. Ces études, portant sur 13 782 délinquants sexuels, ont été combinées sur le plan statistique. Différents types d'attitudes (p. ex. mesures précises, attitudes à l'égard de la pédophilie, attitudes à l'égard du viol), différents types de délinquants (p. ex. pédophiles et violeurs), différents types de récidive (p. ex. sexuelle,

violente, générale) et différentes périodes d'évaluation (p. ex. avant ou après le traitement) ont été examinés.

**Réponse :** Les attitudes favorables aux infractions sexuelles sont des indicateurs prévisionnels de la récidive sexuelle et, dans une moindre mesure, de la récidive violente et générale. Les attitudes évaluées avant le traitement étaient des indicateurs prévisionnels au même titre et dans la même mesure que celles évaluées après le traitement.

Les attitudes face au viol ni les attitudes face à la pédophilie n'étaient des indicateurs prévisionnels. Par ailleurs, toutes les attitudes relatives aux infractions sexuelles étaient de meilleurs indicateurs prévisionnels pour les pédophiles que pour les violeurs. En général, la prédiction la plus exacte a été obtenue lorsque les attitudes correspondaient aux antécédents liés à l'infraction (attitudes liées à la pédophilie pour les pédophiles, attitudes liées au viol pour les violeurs).

Enfin, selon l'étude, les cotes attribuées par autodéclaration et les cotes attribuées par des professionnels étaient toutes deux des indicateurs prévisionnels de la récidive, mais les cotes attribuées par des professionnels étaient de meilleurs indicateurs.

### Répercussions sur le plan de la politique :

1. Les attitudes favorables aux infractions sexuelles sont un facteur de risque important sur le plan psychologique contribuant à la récidive sexuelle et devraient être ciblées dans l'évaluation et le traitement des délinquants sexuels.
2. Les spécialistes doivent être attentifs aux types précis d'attitudes qui sont liés au schéma de délinquance précis du délinquant.
3. Il existe des possibilités d'interventions en santé publique dans le cadre desquelles les attitudes favorables aux infractions sexuelles doivent être ciblées (p. ex. marketing social adapté aux groupes qui représentent un risque élevé).

**Source :** Helmus, L., Hanson, R. K., Babchishin, K. M., et Mann, R. E. (2013). Attitudes supportive of sexual offending predict recidivism: A meta-analysis. *Trauma, Violence, and Abuse, 14*, 34-53.

#### Pour obtenir de plus amples renseignements :

R. Karl Hanson, Ph. D.  
Recherche correctionnelle  
Sécurité publique Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P8  
Téléphone : 613-991-2821 | Télécopieur : 613-990-8295  
Courriel : Karl.Hanson@ps-sp.gc.ca

Aussi disponible sur le site Web de Sécurité publique Canada : [www.securitepublique.gc.ca](http://www.securitepublique.gc.ca)